

Académie de
POITIERS
Collège Arthur
Rimbaud
68, rue du Docteur
Roux
86190 Latillé
Tél : 05-49-51-88-34

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 27 novembre 2018

Année scolaire :2018-2019

Numéro de séance : 3

Date de transmission de la convocation aux membres : 16 novembre 2018

1^{ère} convocation (oui/non) :oui

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme Myriam ORAVEC

Secrétaire de séance : M Ludovic RAVELEAU

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 18

Ordre du jour

- 1 - Désignation du secrétaire**
- 2 - Approbation du précédent compte rendu**
- 3 - Règlement intérieur**
- 4 - Budget**
- 5 - Voyages**
- 6 - Questions diverses**

- Annexes [nombre – titre]

- Motions [nombre – titre]

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 27 novembre 2018

Qualité	Titulaires				Suppléants		
	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A(*)
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	ORAVAC Myriam	X				
	Proviseur adjoint ou principal adjoint						
	Gestionnaire	DELESCHAUD Claude	X				
	C.P.E.	Lahorgue Marie	X				
EULSLOCAUX	Conseil Départemental	COQUELET BENOIT			X	FAUCHER Claudie	X
		GIBAULT René		X			
	Communauté de Communes	RIGOLLET Claudette (à titre consultatif)			X		
	Commune de Latillé	DUPONT Benoit	X				
PERSONNALITES QUALIFIEES		MERIGOT Fabienne (CD) BROSSARD Mathieu (DA)	X	X			
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	RIVIERE Charlotte	X				
		LECHEVALLIER-COUSSOT David	X				
		AMBROSI Brigitte	x				
		CANTIN Yann	X				
		BERJAUD Aurélie	X				
		DELGADO Marie Noëlle			X	VERGNAUD Sandra	X
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DEBARE Véronique	X				
		MARTINEAU Nicole			X		
PARENTS D'ÉLÈVES	Parents d'élèves	BRIN Annabelle	X				
		JAMET-BOUSSAU Émilie			X		
		LABARDE Valérie	X				
		LAUNAY-QUERRE Antoine	X				
		RAVELEAU Ludovic	X				
		VIZET Véronique			X		
	Élèves	ARTAULT Alice			X	BACAR Angéline	x
MOINE Lucas		X					

Le quorum étant atteint, le président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 17h30.
L'ordre du jour ne rencontre aucune objection.

M Ludovic RAVELEAU, parent d'élève est désigné secrétaire de séance

1 - Mme ORAVEC, Principale demande aux membres du conseil d'administration de se prononcer pour une modification de l'ordre du jour :

Ajout : signature de deux conventions, l'une avec la CASE (Centre socio-culturel de Vouillé) et l'autre avec le lycée Victor Hugo, établissement mutualisateur.

VOTE POUR 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2 - Approbation du Procès verbal du conseil d'administration du 8 novembre 2018

Mme MERIGOT Fabienne signale qu'elle n'était pas présente lors du Conseil d'administration du 8 novembre

VOTE POUR 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 - Approbation du règlement intérieur du collège débattu en commission permanente.

Principal sujet : le téléphone portable au collège
La réglementation s'appuie sur EDUSCOL et a été discutée en commission permanente

Un exemple a été ajouté pour les produits dangereux et deux ajouts ont été apportés au texte proposé :

«si récidive de braver l'interdiction du téléphone, une sanction s'appliquera.»

Un représentant des parents demande si un élève qui n'a pas de téléphone sera pénalisé en cas d'utilisation à des fins pédagogiques. Un représentant des enseignants répond que les élèves qui n'en possèdent pas ne sont pas pénalisés. Il y a de l'entraide.

Pour les produits dangereux et illicites, les déodorants en bombes aérosols sont interdits pour des raisons de sécurité.

Un représentant des parents fait remarquer que le cartable n'est pas toujours un rangement sûr pour le téléphone et qu'il faudrait laisser la possibilité pour qu'il soit rangé à l'intérieur des vêtements.

VOTE POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4 - Approbation de conventions

Renouvellement de la convention avec le Lycée Victor Hugo, établissement mutualisateur pour la rémunération des Assedus.

VOTE POUR 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Mme la Principale propose à la signature la convention tripartite entre la CASE , le foyer socio-éducatif et le collège Arthur Rimbaud pour des interventions lors des pauses méridiennes , l'accompagnement des élèves porteurs de projets et comme soutien aux projets pédagogiques.

VOTE POUR 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5 - Budget prévisionnel 2019
documents joints

Dotation de fonctionnement du conseil département :
pour rappel 90 500 euros en 2018
94 395 euros en 2019

des précisions sont apportées :

les charges de fonctionnement non comptées dans le reversement du SRH au service général (19%) seront dorénavant prises en charges directement par le service ALO, de ce fait le crédit nourriture augmentera de 20 000 euros pour l'année 2019

20 % des denrées devront être commandées sur la plateforme «Agri local 86»

300 000 feuilles ont été consommées lors de l'exercice 2017-2018. Les contraintes de dépenses proviennent des charges de chauffage, eau, électricité, achats de matériels etc ...

La part de la dotation départementale de fonctionnement 2019 dédiée aux sorties pédagogiques est cette année de 5500 euros

Le Chef d'établissement propose au vote la répartition de la dotation départementale 2019 suivante :

Service AP : 28 000 euros

Service vie de l'élève : 1865 euros

Service administration logistique : 64530 euros

VOTE POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6 - Vote pour la participation des familles aux sorties pédagogiques :

Sortie Oradour sur glane (Histoire) : Découverte du site prévue le 11 février 2019

2 classes de 3^{ème}

19 euros par élève

VOTE POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Sortie la Rochelle (Géographie, SVT) : étude de l'estran, port de pêche ... prévue en juin 2019

2 classes de 3^{ème}

22 euros par élève

VOTE POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Sortie AZAY LE RIDEAU (Histoire / Français / Arts plastiques): visite d'un château de la Renaissance

prévue en mai 2019

4 classes de 5^{ème}

19 euros par élève

VOTE POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Voyage en Angleterre (Anglais) : thème : street art prévu du 16 au 24 juin 2019

2 classes : 4 ème A et D

290 euros par élève

VOTE POUR :18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Note soulevée : besoin de passeport suite au Brexit ? Délais d'obtention à prendre en compte

Voyage en Espagne (Espagnol) : Visite de la Catalogne. Le voyage est prévu du 16 au 21 juin 2019

2 classes : 4 ème B et C

265 euros par élève

VOTE POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Déplacement à Jaunay-Clan (JMF) : projet musique

1 classe de 6 ème + 1 classe primaire de l'école de Latillé

2 euros / élève

VOTE POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7 - Questions diverses :

Questions du Président de l'APE :

Précision et confirmation d'une décision prise suite au CA de septembre sur le remboursement des manuels scolaires :

Le Président de l'APE veut savoir si les livres abîmés doivent être remboursés Mme la Principale précise que sur l'acte voté, «seulement les livres perdus sont remboursés.»

Retour sur le mouvement de grève des enseignants le 12 novembre dernier le président de l'APE souhaite connaître la suite de ce mouvement, les actions à mener pour répondre aux inquiétudes des enseignants et comment ont été détectés ces élèves en difficultés.

Quelques infos sur ce sujet:

Les représentants des enseignants expliquent qu'il y a 102 élèves qui sont en difficultés en 2018-2019 (chiffre en augmentation) suite aux différents dossiers réalisés par les enseignants (PAI/PPRE / PPS ...) et comptabilisés par un professeur référencé. 9,9 % d'élèves sont en retard d'un an pour l'année 2018-2019. 50 élèves sur 130 en 6ème sont en difficultés.

Les parents des élèves concernés refusent de les inscrire en SEGPA vu l'éloignement du domicile L'aide personnalisée devient compliquée.

Des demandes d'AVS ont été refusées pour 10 familles

La difficulté des élèves n'est pas toujours reconnue alors que le corps enseignant est prêt à les aider (malheureusement les dyslexiques ne sont plus pris en charge par la MDPH)

Est évoquée la problématique de fermeture des IME dans 2 ans

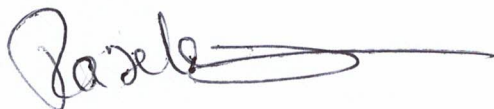
NOTE POSITIVE : il y a une culture de l'aide aux élèves à prendre en compte au sein du collège et une bonne ambiance.

Mme la Principale annonce que le M. le Directeur académique a octroyé des moyens financiers pour réfléchir à des actions pour la rentrée prochaine et qu'il propose une formation aux enseignants sur une demi-journée ou une journée banalisée, mais la date n'est pas encore fixée.

Les représentants des enseignants demandent aux parents d'élèves de mener des actions pour répondre aux difficultés des enseignants sur le suivi des élèves concernés et d'appuyer leurs demandes (classement du secteur en REP, création de classe ULIS, création d'une SEGPA)

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se termine à 19H30.

Le secrétaire de séance



Ludovic RAVELEAU

La Principale



Myriam ORAVEC